



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Direction Départementale
de la Protection des Populations
du Nord
Service de la Santé et de la
Protection des Populations
95 boulevard Carnot
CS70010
59046 LILLE CEDEX

emilie.couquerque@nord.gouv.fr
dominique.mantel@nord.gouv.fr

Amiens, le 16 avril 2019

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du
Projet d'élevage de volailles de chair de 72 000 emplacements de la SCEA Kilmas
Houck à Pitgam

N° d'enregistrement Garance : 2019-3324

Monsieur le directeur,

Vous avez saisi le 13 février 2019 l'autorité environnementale pour avis sur le projet
d'élevage cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le
délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de
l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête
publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,



Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Nord
DREAL Hauts-de-France